

Le Président de l'université,

Vu le code de l'éducation, article D. 612-1-12

Vu les propositions de la Directrice de l'Unité de Formation et de Recherche Faculté LLCE

Décide :

Art. 1 : sont nommés pour l'année universitaire 2017-2018 membres de la commission d'examen des vœux « Parcoursup » pour l'accès en 1^{ère} année de la **licence ALL – PHILOSOPHIE** :

Président-e :	Ronald Jenn
Membres :	Fabrice Antoine Mickaël Mariaule Julie Charles Benoit Leclercq Joshua Albair Caroline Bouzon Hélène Cottet Fatma Ramdani Chad Langford Samuel Trainor Frédéric Peyré Stéphanie Richet Drouet Bachir Dahmani Yolande De Crussol Marie Andrée Gouttenoire Lu Shi Françoise Saquer-Sabin Elodie Cornez Jean-Philippe Bareil Camilla Cederna Brigitte Gautier Andreï Kozovoi Carola Hähnel Andrée Lerousseau Anne-Françoise Macris Spiros Macris Anders Löjdström Noriko Berlinguez-Kono Brigitte Lefebvre Rie Clement-Takeuchi

Le, la directeur, -trice de la composante et/ou du département (le cas échéant) pourra suppléer l'absence du président de la commission ou de l'un des membres de la Commission en cas d'indisponibilité.

Art. 2 : le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de l'université.



Fait à Lille, le 20 avril 2018

Jean- Christophe CAMART